

Annexe 2 : Eléments de bilan à fournir

○ 1/ Sur quel territoire l'action s'est-elle déroulée ?
Chemillé-en-Anjou.

○ 2/ Combien de personnes ont participé à l'action ?
Le suivi réalisé ne permet pas d'établir un nombre total de participants uniques sur l'ensemble des trois axes, certaines personnes ayant pu participer à plusieurs actions. Les principaux résultats sont : 55 participants différents à Libre en fête (25 au ciné-débat et 30 au forum), 2 foyers accompagnés à domicile, ainsi qu'une fréquentation régulière des 15 permanences du GULL.

○ Nombre de personnes par tranche d'âge :
La répartition par âge n'a pas été recueillie de manière systématique pendant les actions. Cependant notre observation générale nous indique que la grande majorité des personnes ayant fréquentés les différents temps étaient des personnes âgées de + de 60 ans, surtout dans le cadre du GULL et des interventions à domicile. Les 2 temps de libre en fête eux ont été plus hétérogènes sur la question de l'âge, avec des familles, des jeunes et des retraités.

○ 3/ Avez-vous accueilli le.s public.s ciblé.s par l'action ? Précisez :
Oui. Les actions ont accueilli des habitants du territoire intéressés par les logiciels libres, la protection des données, le réemploi informatique et la prolongation de la durée de vie de leurs équipements. Les permanences ont notamment touché des personnes souhaitant conserver un ordinateur encore fonctionnel, découvrir Linux ou bénéficier d'un accompagnement pratique.

Le service à domicile a également permis d'accompagner des personnes ayant des difficultés à déplacer leur matériel ou dont le problème nécessitait une intervention dans leur environnement habituel. La mobilisation d'une dizaine de bénévoles a favorisé l'entraide entre habitants.

4/ Décrivez l'action mise en œuvre : nombre de permanences, nombre de mini-stages réalisés, nombre de participants, descriptif du contenu des actions et des résultats (production réalisées par les jeunes)

L'action s'est organisée autour de trois axes complémentaires :

1. Libre en fête : l'édition 2026 a réuni 55 participants différents. Une projection du documentaire Nothing to Hide a accueilli 25 personnes et a été suivie d'un échange sur la vie privée et les données personnelles. Le forum du samedi a accueilli 30 visiteurs et mobilisé 10 bénévoles autour de stands consacrés à GNU/Linux, LibreOffice, F-Droid, OpenStreetMap, Blender, GIMP et GRAMPS. Une grainothèque a aussi été créée afin d'élargir la notion de culture libre au partage des ressources et des savoirs.

2. Permanences du GULL : 15 permanences ont été organisées entre septembre 2025 et août 2026, à raison d'environ deux rencontres par mois. Une dizaine de bénévoles ont accompagné les habitants pour installer Linux, sauvegarder ou transférer des données, remettre des ordinateurs en fonctionnement et découvrir des logiciels libres. Environ 20 ordinateurs ont été équipés ou rééquipés avec Linux.

3. Interventions bénévoles à domicile : le dispositif a été préparé et testé auprès de 2 foyers. Les interventions ont été réalisées en binôme. L'une d'elles concernait notamment un dépannage lié à l'installation de caméras de surveillance. Les habitants accompagnés ont fait des retours très positifs.

Matériel : une valise de transport d'ordinateurs avec recharge intégrée et un chariot de transport ont été achetés afin de faciliter les animations et les interventions des bénévoles.

5/Au regard des objectifs annoncés, quels **points forts** et **points d'amélioration** avez-vous identifiés ?

Points forts : l'objectif de fréquentation de Libre en fête a été dépassé ; les échanges avec les participants ont été riches ; une dizaine de bénévoles ont été mobilisés ; le GULL s'est progressivement structuré ; une vingtaine d'ordinateurs ont pu être prolongés grâce à Linux ; les premières interventions à domicile ont confirmé l'utilité du service.

Autres apports : la complémentarité entre sensibilisation collective, permanences régulières et accompagnement individuel a permis de répondre à différents besoins. La fin du support de Windows 10 a

rendu les enjeux du logiciel libre, du réemploi et de la réduction des déchets électroniques très concrets pour les habitants.

Points d'amélioration : la communication doit davantage toucher les personnes débutantes et celles qui ne se sentent pas concernées par les logiciels libres. Le nombre de permanences est resté inférieur à l'objectif initial de 20, en raison du temps nécessaire pour structurer le nouveau groupe.

Le service d'intervention à domicile a également démarré plus lentement que prévu : 2 foyers ont été accompagnés, contre un objectif de 15 foyers et 20 interventions. Il reste à préciser le cadre, les demandes prises en charge et les outils de suivi. Le suivi statistique des participants, notamment par âge, doit aussi être amélioré.

- 6/ Avez-vous repéré de nouveaux besoins à la suite de cette action ? Si oui, lesquels ?

Oui. La fin du support de Windows 10 a fait apparaître un besoin important d'information et d'accompagnement pour prolonger la durée de vie des ordinateurs, installer Linux et découvrir des alternatives gratuites aux logiciels propriétaires.

Les premières interventions ont aussi confirmé le besoin d'un accompagnement à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas déplacer leur matériel. Il est nécessaire de disposer d'une procédure simple de demande, d'un cadre clair pour les bénévoles, d'interventions en binôme, de matériel de transport adapté et d'outils simples pour suivre les accompagnements.

7/ Quelles perspectives envisagez-vous après avoir mené cette action ?

Les trois axes seront poursuivis la saison prochaine. Libre en fête sera reconduit avec une communication plus concrète et accessible au grand public. Les permanences du GULL seront stabilisées, avec un accueil renforcé des débutants, la poursuite des installations de Linux et la création de supports simples pour les nouveaux utilisateurs. Le service d'intervention à domicile sera développé progressivement : meilleure information des habitants, définition des demandes pouvant être prises en charge, procédure de sollicitation, maintien des interventions en binôme et suivi des foyers accompagnés. Les nouveaux équipements faciliteront le transport du matériel. Enfin, un suivi chiffré plus précis sera mis en place pour les participants, les installations et les interventions.

Nous tenons à remercier les différents partenaires qui ont rendu ces projets possibles !

Ces projets ont été financés par : la Mednum 49, la CAF, la MSA, l'Assurance Maladie et Anjou Numérique



Maine-et-Loire



MEDNUM

49

AU SERVICE DES TERRITOIRES
POUR LA MÉDIATION NUMÉRIQUE